



Syndicat **Force Ouvrière des Finances Publiques**
 Section locale **FO DGFIP 62**
DDFiP du Pas-de-Calais
 5 rue du Docteur Brassart
 BP 30015 – 62034 ARRAS CEDEX

 ☎ **06 04 40 51 41**
 @ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr
 🌐 **site web** : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

CTL du 24 mai 2018: Compte-rendu

Ce Comité Technique Local (CTL) s'est tenu sous la présidence de notre Directeur Départemental, Monsieur Michel ROULET. **FO-DGFIP62** a pris les fonctions de secrétaire adjoint, Monsieur Didier VERMEERSCH remplissant cette fonction pour l'Administration.

En propos liminaire, vos élus **FO-DGFIP62** ont constaté que les agents du Pas-de-Calais se sont encore fortement mobilisés lors de la journée de grève du 22 mai. L'absence de réponse de notre Directeur Général, devenue habituelle, témoigne de l'indifférence dont il fait preuve à l'égard des agents de sa direction.



1) Procès verbaux du CTL 13 mars 2018 (pour approbation) :

Votes :

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
FO-DGFIP62 (4 voix)	X		
Solidaires (3 voix)	X		
UNSA-CFTC (2 voix)	X		
CGT (1 voix)	X		

2) Déménagement de la Trésorerie d'Arras CH (pour avis) :

Actuellement la trésorerie d'Arras CH est installée dans des locaux vétustes et mal entretenus. Lors d'une dernière visite de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail, il avait été évoqué des problèmes de téléphonie (non résolus), de câblage au sol (régulé par la pose de goulottes) ou d'étanchéité des fenêtres (8 ouvrants ont été changés).

L'effectif du poste est de 16 agents (1 chef de poste, 2 adjoints et 13 B et C).

La Trésorerie Hospitalière doit s'installer au CDFP d'Arras Diderot. Le déménagement est envisagé durant la dernière semaine de septembre. Afin de permettre l'installation de la trésorerie Arras CH, le SIP d'Arras a libéré 221 m² (dont 60m² d'archives). Le ratio de la Surface Utile Nette / agent de cet espace passe de 11,25 à 14,73 m² / poste de travail.



L'organisation de la trésorerie d'Arras CH est inchangée en deux pôles : recettes/comptabilité et dépenses. Le positionnement des secteurs sera envisagé en concertation avec les agents. La caisse devait être tenue par la Trésorerie « Amendes » déjà présente sur le site, qui devra absorber la charge de travail supplémentaire sans agent. Vos élus **FO-DGFIP62** sont intervenus afin que la Trésorerie d'Arras CH conserve sa caisse. Les régisseurs n'auront donc pas 2 étapes à faire et à subir la file d'attente de la Trésorerie d'Arras Amendes.

Ouverture au public : l'accueil sera différencié selon les publics.

- Les régisseurs seront accueillis sur rendez vous dans le box jouxtant la caisse d'Arras amendes les Mercredis/jeudis /vendredi aux horaires d'ouverture de la caisse.
- Le box dispose d'un bouton d'alarme, d'une possibilité de verrouillage de l'intérieur et d'un ordinateur. Il est à équiper de stores pour assurer la confidentialité de la réception ainsi que de l'application guichet pour permettre la préparation des quittances
- L'ouverture aux usagers particuliers se fera sans changement d'horaires (lundi au vendredi ...)
- Les usagers s'adresseront à l'accueil d'orientation. Ils seront accueillis en box à proximité des bureaux d'Arras CH. Ce box est à équiper d'un ordinateur avec accès à Hélios.

Sur les outils et équipements :

La trésorerie d'Arras CH conservera son terminal de paiement électronique qui lui permet d'effectuer des encaissements à distance.

Par ailleurs le TPE d'Arras Amendes sera programmé pour l'encaissement direct pour le compte de la trésorerie d'Arras CH.

L'accès au réseau informatique de l'hôpital est en cours d'expertise. Calais CH bénéficie d'un fichier partagé avec l'hôpital tout en étant installé sur un autre site. Ce dispositif devrait pouvoir être mis en place pour Arras CH.

Vos élus **FO-DGFIP62** ont constaté qu'il n'y a pas de mesure exacte du nombre de personnes accueillies pour un renseignement ou un paiement. La charge de travail transférée à la Trésorerie Amendes n'a pas été estimée, alors que ce service est sous-calibré et qu'il connaît déjà de nombreuses difficultés.

Nous avons regretté l'imprécision des données quant au volume des archives à déplacer et rappelé que les opérations d'archivage et de pilon demandent une expertise. L'emploi d'auxiliaires permettra certes d'alléger la tâche, mais la charge de travail de la trésorerie d'Arras CH sera toutefois impactée.

Vos élus **FO-DGFIP62** ont souligné la difficulté existant au CDFP d'Arras Diderot en matière de stationnement. Le parking est actuellement saturé et les centres de formation à proximité (CESI, AFPA...) génèrent un grand nombre de véhicules qui occupent une grande majorité des places disponibles rue Diderot.

Enfin, vos élus **FO-DGFIP62** ont regretté le manque d'information des agents des services concernés ou impactés. Les agents de la trésorerie d'Arras CH n'ont pas été sollicités pour l'élaboration du projet.

Pour toutes ces raisons vos élus **FO-DGFIP62** se sont abstenus sur ce point à l'ordre du jour.

Votes :

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
FO-DGFIP62 (4 voix)			X
Solidaires (3 voix)		X	
UNSA-CFTC (2 voix)		X	
CGT (1 voix)	X		

3) Rapport d'activité 2017 (pour information)

La direction a indiqué que « les réalisations de l'année 2017 sont une nouvelle fois de très bon niveau grâce à l'action collective et à l'engagement personnel de chacun ».

Les réorganisations :

Beaucoup de réorganisations ont eu lieu dû à l'Adaptation des Structures du Réseau (ASR).

En 2017, ont ainsi été conduits :

- la fermeture de la Recette des Finances Territoriale de Boulogne/Mer ;
- la fusion de la Trésorerie mixte de Rouvroy avec celle de Vimy ;
- le transfert de la gestion de l'EHPAD de Lillers de la Trésorerie spécialisée de Lillers à celle de Saint-Venant ;
- le transfert des sièges du SPF de St-Pol-sur-Ternoise vers Arras et du SPF de Montreuil-sur-Mer vers Boulogne-sur-Mer, à compter du 1er septembre 2018 ;
- le transfert de la gestion de l'hôpital d'Hénin-Beaumont à la trésorerie de Lens CH ;
- la mise en place du pôle d'évaluation domaniale d'Arras au 1er septembre 2017.

Les ressources humaines :

La DDFIP 62 compte 1489 emplois au TAGERFIP au 1er janvier 2018, dont 129 cadres A+, 222 cadres A, 683 cadres B et 454 cadres C.

Plus de la moitié des effectifs du Pas-de-Calais a plus de 50 ans (52,42 % en 2017 contre 52,74% en 2016). Les plus de 58 ans représentent 23,53 % de l'effectif en 2017, contre 21,71 % en 2016. Les moins de 30 ans représentent 1 % des agents (1,80 % en 2016).

En 2017, la direction a enregistré le départ de 62 agents à la retraite.

Le dialogue social :

L'activité est restée particulièrement riche en 2017.

	CTL	CAP	CHSCT	CDAS
Convocations	12	17	6	4
Reconvocations	3	3		
Groupes de travail			6	4

Pour rappel, la représentativité syndicale est la suivante :

CONSTITUTION DU COMITE TECHNIQUE LOCAL			
FO	Solidaires	UNSA/CFTC	CGT
4	3	2	1

Les conditions de vie au travail :

La mission CVT mise en place en 2015 a, de nouveau, porté une attention particulière aux services les plus en difficultés en 2017, par une augmentation substantielle de leurs crédits en auxiliaires et/ou une attention particulière en matière de renfort (EDR).

Une attention particulière est également portée aux services ayant recensé un nombre important de risques psycho-sociaux (RPS) et aux remontées via les fiches de signalement.

Le nombre de fiches de signalement en 2017 s'établit à 33, soit une baisse d'environ 13 % par rapport à 2016.

La formation professionnelle :

5 789 jours de formation ont été dispensés en 2017 (contre 5965 en 2016) soit une moyenne de 3,86 jours par agent. Afin de faciliter l'accès à la formation, la DDFIP du Pas-de-Calais s'est engagée à développer, quand cela est possible, la délocalisation au niveau départemental de formations en présentiel du ressort du Centre interrégional de Formation (CIF).

Aussi en 2017, 27 sessions devant se dérouler à Lille ou à Amiens ont pu être mises en place au

Direction départementale des Finances publiques
du Pas-de-Calais



Rapport d'activité 2017

plus près pour 307 stagiaires (531 jours de formation).

L'offre d'e-formation continue à se développer en 2017 : 80 stages en e-learning proposés contre 61 en 2016.

De nombreux chiffres ont été donnés sur les services aux usagers et aux collectivités locales, sur la contribution à la compétitivité de l'économie et à la lutte contre la fraude, ainsi que sur l'accompagnement des réformes au plan local.

De nombreux points techniques du rapport ont fait l'objet de débats.

4) Bilan de la campagne des comptes de gestion 2017 :

Il s'agit d'une campagne très importante pour laquelle les agents sont au rendez-vous. Le compte de gestion confectionné par le comptable, retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes de l'exercice écoulé, selon une présentation analogue à celle d'un compte administratif établi par l'ordonnateur.

En 2018, le taux de visa des comptes de gestion et comptes financiers au 15 mars n'est plus un indicateur de performance mais un repère d'activité.

Cette année, les résultats sont encore très bons pour le département avec un taux de reddition de 90,81% au 15 mars 2018 contre 88,30% au 15 mars 2017 et 88,91% au 15 mars 2016.



5) Mise en place d'un partenariat avec les maisons de services aux publics (MSAP) du département (pour information) :

Ce point sera examiné ultérieurement. Nous avons demandé à émettre un avis sur ce point et donc un vote mais le Président a refusé catégoriquement de proposer ce vote. Il s'est engagé par contre à revoir ce sujet avec les conventions adéquates rapidement.



Les élus FO DGFIP62 :

Titulaires

Jacques REGNIER, Laurence DIDAUX, Justine KORKUT et Michaël MILLOT

Suppléants

Stéphane THIRIAT, Hervé DANNEELS, Naigema NEMRAOUI et Virginie DAVID

Experts

Coralie VINCENT et Nicolas WANIN